Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213501356-20260528-06082026-DE

IRODOUËR
Entre ville et campagne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

Date de convocation : 22 mai 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 mai 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 19
présents : 19
votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, à vingt-heures heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune d'Irodouër étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LE BOUQUIN Mickaël, Maire.
Étaient présents : M. Mickaël LE BOUQUIN, Mme Charlotte FAILLÉ, M. Fabrice BIZETTE, Mme Marie CARESMEL, M. Cédric ALIX, Mme Marie-Bernard MENUGE, Mme Marie-Thérèse CHAUVIN, Mme Sandrine GUILHEM, M. Devrig GUIHO, M. Wilfried LE ROUZÈS, Mme Laetitia PULA, M. Nicolas ESNAULT, Mme Séverine JEAN-ESNAULT, Mme Mélanie GUYADER, M. Benoît DASSÉ, Mme Morgan BERTHELOT, M. Steven DESTEE, M. Quentin FILY, M. Florian DEROUET.
Était représenté : /
Était excusé : /
Le Conseil municipal a choisi Madame Marie CARESMEL comme secrétaire.

Délibération n° 06-08-2026
Objet : Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant que depuis la loi n°200-614 du 5 juillet 2000, la politique publique relative à l'accueil des gens du voyage s'est structurée autour d'un double objectif d'égalité des chances et de diminution des installations illicites,
Considérant qu'au titre de leurs compétences respectives, le Préfet et le Président du Conseil départemental sont tenus d'élaborer conjointement puis de réviser, tous les six ans, un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage,
Considérant que dans le cadre de la révision de ce schéma, l'avis préalable de l'organe délibérant des communes concernées doit être recueilli,

Ce nouveau schéma comporte 44 actions réparties dans 8 thématiques :

- Accueil
- Habitat
- Urbanisme
- Election de domicile
- Inclusion sociale et territoriale
- Scolarisation et actions socio-éducatives
- Santé
- Accompagnement social et insertion

Concernant la communauté de communes de Saint-Méen Montauban, le maintien des prescriptions du précédent schéma a été décidé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213501356-20260528-06082026-DE

EMET un avis favorable sur le projet départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2026-2032.

Pour extrait certifié conforme,
Signé, Le Maire,
Mickaël LE BOUQUIN.

La secrétaire de séance,
Marie CARESMEL.